

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250925-C102-2025-DE Date de télétransmission : 01/10/2025 Date de réception préfecture : 01/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 18 heure, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Michel Lacouturière à Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre **BOSDEVIGIE**

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 septembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	24	5	4	1	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER MICHELLE, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres avant donné pouvoir : COLIN Juliana à SIMON Philippe – DUGAY Marie à BAUDEMONT Dominique – LOURADOUR Patricia à SUDRON Frédéric - MALET Patrick à MUZETTE Thierry - MARQUES Evelyne à GASCHET Gérald.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : DELEFOSSE Laurent - GORA Richard - LEVET Elise - PLAZANET Mélanie

Membres absents: SIMON Isabel. Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

ECONOMIE

Délibération n° C102-2025 : achat d'un bâtiment situé à Peyrat le Château

Suite à la délibération en date du 17 juillet 2025, il s'agit d'autoriser M. le Président à signer cet achat qui concerne un bâtiment situé à Peyrat le Château 1 le Moulin de l'eau, sections cadastrales J876 et J888 pour respectivement 2291 m² et 2199 m². Le propriétaire actuel est l'entreprise MISTRI TP. Le prix définitif est de 80.000 € net vendeur.

Il s'agit pour le Conseil:

D'autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents dans le cadre de l'achat un bâtiment situé à Peyrat le Château 1 le Moulin de l'eau, sections cadastrales J876 et J888 pour respectivement 2291 m² et 2199 m² pour 80.000 €.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré par 26 voix pour et 3 abstentions décident :

D'autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents dans le cadre de l'achat un bâtiment situé à Peyrat le Château 1 le Moulin de l'eau, sections cadastrales J876 et J888 pour respectivement 2291 m² et 2199 m² pour 80.000 €.

> Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents. Pour extrait conforme. A Eymoutiers, le 26 septembre 2025

Le Président, Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 0 1 0CT. 2025

Publié le : 0 1 OCT. 2025

Communauté de Communes de la Liberté

game the transfer of the second